



Résumé de la rencontre  
Rencontre 8 – Comité de suivi  
Projet Lamaque Sud

7 février 2018

*Version adoptée*

Compte rendu rédigé par



## 1. MOT DE BIENVENUE

Mme Véronique Lévis de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) souhaite la bienvenue à tous, elle remercie les participants de leur présence. M. François Chabot, directeur opérations chez Eldorado Gold Lamaque (ci-après Eldorado) souligne qu'il apprécie encore une fois la participation de tous au Comité de suivi Lamaque-Sud (ci-après le Comité) et précise qu'une attention particulière sera portée cette année afin d'éviter les rencontres extraordinaires si possible.

## 2. ACCUEIL DES NOUVEAUX PARTICIPANTS

M. Joël Pagé souhaite la bienvenue aux nouveaux participants. Il présente la nouvelle coordonnatrice aux communications et relations avec le milieu pour Eldorado, Mme Valérie Gourde. Mme Gourde se présente et explique ses principales fonctions au sein de l'équipe :

- ✓ Communications internes avec les employés ;
- ✓ Liaison avec le corporatif pour assurer la légalité des communications ;
- ✓ Coordination du Comité ;
- ✓ Relations communautaires ;
- ✓ Gestion des signalements et des plaintes ;
- ✓ Gestion des demandes de commandites.

En poste depuis le début du mois de janvier, Mme Gourde participe pour la première fois à une rencontre du Comité. Elle souligne son ouverture au dialogue et souhaite une bonne rencontre à tous.

M. Pagé remercie Mme Gourde et accueille le nouveau directeur général de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ), M. Oumarou Daouda, en remplacement de Mme Mongeau. M. Daouda remercie le Comité et se présente. Natif du Congo où il a œuvré pour les Nations Unies, il travaillait récemment à Montréal sur les changements climatiques. Il souhaite la meilleure collaboration entre l'OBVAJ et le Comité. M. Pagé présente ensuite M. Don Binh Nguyen, expert en mesurage et modélisation du son de la firme Vinacoustik, invité afin de présenter l'étude annuelle de suivi du bruit.

## 3. SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Lévis présente l'état d'avancement des différents points de suivi de la dernière rencontre du Comité :

- ✓ Évaluer avec l'OBVAJ le besoin d'avoir une présentation plus approfondie avec les experts de Multilab sur la gestion de l'eau.

Eldorado souhaite laisser à M. Daouda un peu de temps avant de se prononcer sur son besoin d'obtenir davantage d'information sur l'analyse des paramètres de qualité d'eau. Une rencontre individuelle de mise à

niveau par rapport aux activités du Comité a été offerte à M. Daouda. Mme Lévis rappelle que les membres avaient délégué le représentant de l'OBVAJ pour se pencher sur cette question.

- ✓ Ajuster certains termes de la matrice d'évaluation participative de la performance (EPP) comme « réduction » et « atténuation ».

Les bonifications ont été faites et sont disponibles au compte rendu de la rencontre d'octobre.

- ✓ Mettre à jour le tableau des suivis environnementaux avec les données de septembre 2017.

M. Pagé a mis à jour le tableau, une présentation y sera consacrée durant la rencontre.

- ✓ Ajouter davantage de photos pour illustrer les propos dans les présentations.

Mme Gourde a ajouté plusieurs photos très récentes, avec la collaboration de M. Chabot dans les présentations de mise à jour du Projet, conformément aux souhaits exprimés par les membres du Comité.

#### 4. ADOPTION DES COMPTES RENDUS

Mme Lévis demande aux membres s'ils ont des commentaires portant sur les comptes rendus de la Rencontre 7 du Comité qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et la Rencontre extraordinaire dans le cadre de la Démarche d'EPP tenue le 4 octobre 2017. En absence de commentaire, ces deux comptes rendus sont adoptés.

#### 5. TOUR DE TABLE – ÉCHOS DU MILIEU

Mme Lévis rappelle que le tour de table vise à laisser la parole aux membres pour partager des nouvelles d'intérêt sur des faits saillants les concernant, ou concernant Eldorado.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
	Un sismographe a été installé au Complexe hôtelier le Forestel par Eldorado. Actuellement, seul un léger mouvement peut parfois être ressenti vers 17 h, comme si un camion circulait dans la rue. Cela n'occasionne aucun impact.
Intervention 2.	
	Pour ma part, il s'agit de ma dernière participation aux rencontres du Comité. Il me fera plaisir de revenir au besoin et j'ai bien apprécié mon expérience. De plus, j'aimerais souligner l'implication des employés d'Eldorado aux activités de Nez rouge durant la période des fêtes.
Intervention 3.	
	Un projet de l'OBVAJ visant à obtenir une meilleure idée de la qualité des eaux de surface avait été réalisé grâce au Fond Loblaws. Ce projet sera reconduit cette année grâce à la commandite d'Eldorado.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 4.</b>	
J'aimerais féliciter l'entreprise qui s'est vu décerner le Prix Affaires & Arts 2018 il y a deux semaines pour son implication.	
<b>Intervention 5.</b>	
On ne ressent pas les sautages à l'heure actuelle dans le quartier Bourlamaque. On ne vit aucun problème spécifique. Toutefois, l'arrivée du nouveau carrefour giratoire autorisé par le ministère des Transports pourrait changer la donne. Eldorado étudiera probablement l'évolution de la situation et j'aimerais être tenu au courant.	
<b>Intervention 6.</b>	
Ce que j'entends dans mon réseau c'est que beaucoup de monde veut venir travailler à Eldorado, donc l'image projetée et la réputation de l'entreprise semblent très bonnes.	
<b>Intervention 7.</b>	
Comme vous le savez, il faut attirer de nouveaux travailleurs à Val-d'Or. La Ville participe à un comité de travail à ce sujet. Afin de pouvoir offrir des terrains plus modestes aux nouveaux arrivants, un projet de petites maisons devrait être développé. Le bar Le Peuple sera aussi démoli et des logements y seront construits.	
<b>Intervention 8.</b>	
Où se trouve le Domaine des Eskers ?	La représentante du secteur municipal répond qu'il s'agit d'un quartier un peu avant Val-Senneville.
<b>Intervention 9.</b>	
L'implication d'Eldorado au niveau de la communauté est bonne, il y a aussi un très grand respect au niveau de l'eau et de l'environnement. C'est mieux que d'autres exemples en région. J'entends des tracteurs dans ma rue du quartier Bourlamaque, mais cela ne dérange pas. J'ai hâte de réaliser une visite terrain et d'aller visiter l'usine. Ce serait apprécié et c'est une bonne façon de mieux comprendre le Projet en tant que membre du Comité.	Mme Lévis répond que certaines suggestions comme le suivi sur la circulation et les visites terrain ont été prises en compte et qu'un calendrier sera présenté pour y répondre.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 10.	
De notre côté il se passe beaucoup de choses dans la communauté. L'éducation est une priorité pour nous. Le Centre de formation professionnelle, qui est ouvert à tous est une belle réussite. Il y a aussi deux projets d'agrandissement en cours, un pour le service de garde puis un pour l'école primaire pour répondre à la réalité démographique. Le secteur minier est un beau créneau pour les jeunes, mais on veut tenir compte de ce qui les intéresse. On se remet donc à avancer suite aux crises sociales vécues. On en est d'ailleurs à élaborer un calendrier de rencontres avec divers intervenants du secteur minier pour 2018. On n'est pas en mode contestation. On veut seulement de la reconnaissance en tant que partie prenante.	M. Pagé répond que l'équipe d'Eldorado serait ravie d'avoir la chance d'aller visiter la communauté pour voir les nouvelles infrastructures.

## MISE À JOUR DU PROJET

M. Chabot présente ensuite la mise à jour sur le Projet. Il rappelle que tous les communiqués de presse de l'entreprise sont disponibles sur le site web corporatif [www.eldoradogold.com](http://www.eldoradogold.com) pour ceux qui aimeraient en savoir davantage.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 11.	
Donc, la production va baisser ?	M. Chabot répond que oui. Toutefois, il s'agit d'une estimation très conservatrice, considérant que la production escomptée au-delà du 1 <sup>er</sup> trimestre n'a pas été considérée.

Il mentionne que l'équipe devrait compter 190 employés de plus cette année.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 12.	
Seront-ils surtout sur les foreuses ?	M. Chabot confirme que oui.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 13.	
Est-ce que ce sera 190 en plus de ceux déjà en place ?	M. Chabot confirme que oui. Il y a une partie qui provient de l'entreprise Promec dont la transition était planifiée.

Pour ce qui est des travaux de surface, 100 000 m de forage ont déjà été réalisés et d'autres forages permettront d'explorer le potentiel du Projet à travers la propriété.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

M. Chabot souligne que l'équipe a atteint 400 000 heures travaillées. L'objectif fixé pour l'entreprise en 2018 est une fréquence de 4 ce qui est plus audacieux que la moyenne de l'industrie, qui se situe à environ 4.5. Il mentionne que la fréquence à ce jour est de 4.02 et qu'aucun accident avec perte de temps n'est survenu.

Parmi les efforts déployés, on compte entre autres des séances de formation offertes aux nouveaux employés ainsi qu'aux entrepreneurs, y compris ceux présents pour de courtes durées, en plus de la présence de plusieurs procédures. Une équipe de sauvetage minier est également en place, laquelle dispose d'un local dédié et s'est bien classée dans le concours provincial.

## SITE TRIANGLE

M. Chabot mentionne que le nombre de tonnes en vrac extraites a été représentatif des objectifs fixés pour le Projet. À ce jour, 35 000 tonnes ont été usinées et pour l'année 2018, l'usinage sera toujours réalisé à forfait. Une production de 40 000 onces d'or devrait être atteinte à la mine.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 14.	
Est-ce toujours Camflo qui fera votre usinage ?	M. Chabot confirme que oui, mais que l'équipe regarde aussi d'autres options si jamais Camflo atteignait sa pleine capacité.
Intervention 15.	
Quel est le volume autorisé par vos permis ?	M. Chabot répond que l'extraction en vrac est permise jusqu'à hauteur de 60 000 t.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 16.	
Que signifie « production commerciale » ?	M. Chabot répond que la production atteint un stade commercial lorsque le seuil de rentabilité est atteint. Actuellement les dépenses dépassent les revenus générés.
Intervention 17.	
Quand allez-vous mettre en service votre moulin ?	M. Chabot explique que le démarrage est prévu pour 2019.

M. Chabot présente ensuite l'état d'avancement de la rampe et des galeries. Il annonce que le niveau 184 a été atteint et que deux chantiers sont ouverts en ce moment. Il y a donc trois équipes de développement en place et une quatrième sera bientôt en place.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 18.	
Est-ce que cela représente bien la Zone Triangle ?	M. Chabot répond que cela représente toutes les zones qui sont dans le secteur de Triangle, dont la Zone C2.

M. Chabot présente ensuite une carte à jour du site Triangle où l'on peut observer :

- ✓ Les travaux d'agrandissement réalisés pour le stationnement ;
- ✓ La nouvelle halde à minerai installée un peu plus au nord ;
- ✓ L'agrandissement du garage ;
- ✓ L'ajout de bureaux modulaires les équipes techniques et la sécurité ;
- ✓ La monterie de secours qui est fonctionnelle depuis décembre ;
- ✓ Un mégadome installé pour mettre les véhicules à l'abri de l'hiver.

Il présente ensuite les travaux prévus, dont :

- ✓ L'agrandissement de la sècherie pour répondre à l'augmentation de personnel ;
- ✓ Le remplacement des installations temporaires par un bâtiment permanent dans le but de regrouper les équipes.

## SIGMA

Les travaux au site Sigma avancent bien. Les plans de l'usine ainsi que les procédés de traitement du minerai ont été mis à jour. Des travaux de réfection dans les circuits de procédé (concassage, lixiviation, etc.) sont à prévoir pour remettre l'usine en fonction en 2019.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
<b>Intervention 19.</b>	
Que veut dire élution ?	M. Chabot explique qu'il s'agit de l'étape où l'on sépare l'or du charbon.
<b>Intervention 20.</b>	
Que devient l'ancien site où l'on tenait nos rencontres (face à Gareau Auto) ?	M. Chabot répond qu'il s'agit maintenant des bureaux de l'équipe d'exploration.
<b>Intervention 21.</b>	
Il y a eu des coupes de bois dans ce coin-là est-ce que c'était des travaux d'Eldorado ?	M. Chabot répond que non, il s'agit d'un autre promoteur.

## 6. SUIVI DES ENGAGEMENTS

Mme Lévis remercie M. Chabot et cède la parole à M. Pagé en précisant pour les nouveaux membres que le suivi des engagements reprend les faits saillants des trois derniers mois. Il se peut donc que certains des thèmes ne soient pas abordés à chacune des rencontres, faute de faits nouveaux à partager au Comité.

### SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

M. Pagé explique que la dernière colonne du tableau des suivis environnementaux a été mise à jour. Il souligne que tous les critères et points de suivis présents étaient conformes pour les deux derniers trimestres.

### Vibrations

M. Pagé rappelle que le suivi des vibrations se réalise grâce à quatre sismographes situés dans la ville, conformément aux exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Bien que certains développements amorcés et sont susceptibles d'engendrer des vibrations plus importantes, la conformité demeure maintenue.

### Parc à résidus

Toutes les inspections requises ont été réalisées et les résultats sont conformes.



## Déversements

M. Pagé partage que tous les déversements ont été gérés dans les délais prescrits, ce qui peut parfois représenter un défi.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 22.	
Les déversements concernent les produits chimiques?	M. Pagé mentionne que oui, mais qu'il s'agit la plupart du temps d'hydrocarbures (gaz, huiles, diesel). Les causes les plus fréquentes sont les fuites d'huile hydraulique contenue dans les boyaux des équipements qui sont sensibles au froid.
Intervention 23.	
Pourquoi ne pas utiliser des huiles biodégradables pour atténuer les impacts environnementaux des déversements ?	M. Pagé répond qu'il en sera question plus tard dans la présentation.

Mme Lévis remercie le participant pour sa question et précise que le terme de déversement est utilisé par le MDDELCC, mais que dans notre langage nous pouvons utiliser le terme de fuite.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 24.	
En lien avec le parc à résidus, quelle est la fréquence des inspections ?	M. Pagé précise que des inspections réalisées par des experts indépendants sont obligatoires une fois par année et sont d'une durée d'environ 5 heures.
Intervention 25.	
Est-ce que cela se fait l'hiver aussi ?	M. Pagé précise que pour considérer l'eau qui provient de la fonte des neiges, il est préférable de réaliser les inspections au printemps.
Intervention 26.	
Que signifie inspections volontaires ?	M. Pagé répond qu'il s'agit d'inspections qui ne sont pas requises par une loi, une norme ou un règlement. Ce que l'on observe souvent c'est que ce qui n'est pas requis par une norme, mais qui a été mesuré pour une autre, peut être identifié en tant qu'inspection volontaire en fonction de l'instance à qui est destinée le rapport d'inspection.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 27.	
L'exemple du sismographe installé au Complexe hôtelier le Forestel en est un exemple ?	M. Pagé confirme que oui. Dans ce cas, c'est l'entreprise qui a proposé le lieu d'installation.
Intervention 28.	
Les eaux souterraines sont-elles surveillées ?	M. Pagé répond que oui. Une vingtaine de puits piézométriques forment un réseau de surveillance permanent. Deux campagnes d'échantillonnage sont menées par année pour évaluer la physicochimie de ces eaux, en plus de la mesure régulière du niveau.

M. Pagé présente la distribution des sautages depuis 2016 selon les plages horaires de la journée. Cette distribution se raffine avec le temps grâce à l'expérience de l'équipe qui augmente.

## GESTION DE L'EAU

M. Pagé rappelle que toutes les eaux de la propriété passent par un seul site de traitement et donc par un seul effluent. Il explique que les normes fédérales imposent depuis peu un rythme d'échantillonnage plus important, soit mensuellement plutôt qu'à chaque trimestre. L'entreprise pourra toutefois repasser à une fréquence trimestrielle après avoir passé 12 mois sans non-conformité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 29.	
Vous étiez en régime trimestriel, pourquoi êtes-vous repassés à une fréquence mensuelle ?	M. Pagé répond que c'est le résultat d'une demande d'un nouvel inspecteur qui voulait avoir une série de douze mois consécutifs de mesures sans non-conformité. Eldorado en avait 10.

M. Pagé explique le rôle fondamental du *MudWizard* dans la gestion des matières en suspension dans l'eau. Développé par une compagnie de l'Abitibi-Témiscamingue, ce filtre concentre les boues à l'aide d'une technologie brevetée. L'implantation de cette technologie pour la gestion des boues du Projet fait partie du certificat d'autorisation (CA) délivré par le MDDELCC à l'entreprise en janvier 2018.

## Transition vers l'huile végétale

M. Pagé mentionne qu'afin de simplifier la gestion des déversements, des boues et des sols contaminés, les équipements sous terre fonctionneront désormais à l'huile de canola. Cette transition permettra de ne plus utiliser d'huiles conventionnelles contenant des hydrocarbures, en plus de mener vers l'utilisation d'un produit biodégradable et fait au Québec.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
<b>Intervention 30.</b>	
Avez-vous besoin d'adapter vos machines ?	M. Chabot explique qu'en effet tous les équipements doivent être vidangés en profondeur avant d'utiliser l'huile de canola, mais qu'il n'y a pas de besoins de modifications mécaniques.
<b>Intervention 31.</b>	
Si les avantages liés à l'utilisation de cette huile sont si importants, pourquoi n'est-ce pas la norme dans l'industrie ?	M. Pagé explique que l'huile végétale coûte trois fois plus cher. Cependant, ne pas avoir à traiter d'hydrocarbures dans les boues et le sol rendre la transition rentable.
	M. Chabot explique aussi qu'il est plus facile de commencer dès le départ avec de l'huile de canola avec des équipements neufs qui n'ont pas besoin d'être vidangés.
<b>Intervention 32.</b>	
Est-ce encore à l'étape de projet ?	M. Chabot répond que non, c'est une démarche déjà amorcée. Les équipements seront vidangés les uns après les autres pour passer à l'huile de canola. Les nouveaux équipements démarreront dès le départ sous ce régime.
<b>Intervention 33.</b>	
Combien utilisez-vous d'huile par année ?	M. Chabot mentionne que des milliers de galons par année sont nécessaires pour une mine. Une boulonneuse par exemple nécessite au moins 100 galons d'huile par an.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 34.	
Les biocarburants ont aussi des impacts, les instances gouvernementales vont peut-être resserrer les normes.	M. Pagé précise qu'il s'agit d'huile végétale seulement, et non de biocarburant comme l'éthanol par exemple. Le MDDELCC possède déjà une note technique qui autorise l'utilisation de ce type d'huile au Québec. De plus, il est facile lors des échantillonnages de détecter la présence d'huile et sa nature, qu'elle soit végétale ou non.

Mme Lévis interroge l'équipe d'Eldorado à savoir si cette transition en aidant à réduire les volumes de sol contaminé ne représente pas un gain important pour l'empreinte écologique globale du Projet. M. Pagé répond que tout à fait, en plus du fait que ces sols, pour être traités, doivent être transportés en camion.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 35.	
Est-ce que les entrepreneurs aussi auront à changer leurs habitudes ? Les foreuses par exemple ?	M. Chabot répond qu'ils seront incités à le faire. De plus, Eldorado aimerait éventuellement faire la transition pour ses équipements de forage.
Intervention 36.	
Êtes-vous les premiers à utiliser cette huile innovante?	M. Pagé répond que l'utilisation actuelle est marginale. On observe surtout des foreuses opérant près de milieux sensibles utiliser ce genre d'huile.
Intervention 37.	
Comment faites-vous le suivi des résidus de sautage ?	M. Pagé précise qu'Eldorado utilise de l'Amex dans ses procédés de sautage. Cette substance est facile à suivre puisqu'elle laisse des traces d'azote ammoniacal dans l'eau, qui fait donc l'objet de suivi.
	M. Chabot ajoute que l'utilisation d'émulsion réduit d'environ 30 % la présence possible d'azote ammoniacal et qu'un suivi serré des sautages permet de repérer les trous non dynamités.

## ENVIRONNEMENT ET RESTAURATION

M. Pagé souligne que le CA en lien avec le site Triangle a été reçu le 31 janvier 2018 et permet maintenant les opérations de production. Les autorisations liées au plan de fermeture et de restauration restent à venir.

## MILLIEUX HUMIDES

En vertu de la nouvelle loi sur les milieux humides, présentée à la rencontre de novembre, une somme de 173 000 \$ a été versée au fonds de restauration provincial à titre de compensation pour les milieux humides affectés par le Projet. Cet argent, qui devrait servir à compenser des milieux humides ailleurs, n'est pas rattaché à une utilisation locale. Eldorado a donc transmis une lettre au MDDELCC pour mentionner l'intérêt que ces fonds soient utilisés pour des projets en région.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 38.	
Que représente une surface de 0.82 hectare ?	M. Chabot répond que cela correspond à 8 200 m <sup>2</sup> .
Intervention 39.	
La MRC pourrait-elle faire des pressions pour faire retomber les sommes du fonds de restauration localement ?	La représentante de la MRC répond que des consultations à cet effet suivront.
Intervention 40.	
Si vous avez des lieux particuliers en tête, des sites d'intérêt, vous pouvez contacter la MRC.	
Intervention 41.	
Il y a des grues d'Amérique près du site Triangle, ce serait un beau site à protéger.	

## 7. PRÉSENTATION THÉMATIQUE SUR LE BRUIT

M. Pagé rappelle qu'Eldorado mandate une firme d'experts externes pour la réalisation de l'étude annuelle de suivi du bruit. Ce suivi permet d'évaluer l'efficacité des mesures de réduction à la source et des mesures d'atténuation de l'entreprise. Il mentionne qu'une nouvelle réglementation municipale vient d'entrer en vigueur et qu'Eldorado, une fois qu'elle en aura pris connaissance, évaluera le besoin d'ajuster ses pratiques, puis, il cède la parole à M. Nguyen pour sa présentation.

### ÉTUDE ANNUELLE DE SUIVI DU BRUIT

M. Don Binh Nguyen mentionne qu'il en est à sa quatrième présentation au Comité de suivi Lamaque-Sud. Il débute en faisant un rappel des notions de base en acoustique, lesquelles ont déjà été présentées aux membres.

Il présente ensuite le cadre légal en lien avec le bruit au niveau municipal et provincial. La norme du MDDELCC qui s'applique pour les besoins de la présente étude impose une limite maximale de 50 dB de nuit en zone industrielle. Il rappelle que les limites du ministère sont fixées en fonction du zonage et du niveau le plus élevé entre le bruit résiduel et le niveau de bruit mesuré.

Des mesures ont donc été prises les 25 et 26 octobre 2017. Pour ce faire, toutes les activités du site ont dû être arrêtées pour permettre de comparer le bruit avec et sans le Projet. M. Nguyen en est venu à la même conclusion que l'an dernier, soit que les activités du site Triangle sont inaudibles aux points récepteurs, qui représentent les voisins les plus près. Pour cette raison, Vinacoustik confirme que les résultats des mesures prises pendant 24 heures sont conformes au cadre légal, et ce, tant au niveau municipal que provincial. Mme Lévis interroge les membres à savoir s'ils ont des interrogations.

## ÉTUDE DE MODÉLISATION SUR LES VENTILATEURS

M. Pagé fait une courte introduction concernant le mandat octroyé à Vinacoustik en regard aux ventilateurs. Tel qu'évoqué lors de la rencontre de juin 2017, Eldorado désire évaluer la possibilité d'installer les ventilateurs de la mine en surface au lieu de sous terre. L'objet de l'étude de modélisation est donc d'évaluer quel serait le bruit engendré et pouvoir démontrer au MDDELCC des données réelles de sites en opération.

M. Nguyen explique qu'un seul site au Canada utilise ce nouveau système, soit la mine Brucejack en Colombie-Britannique. M. Nguyen et M. Pagé se sont donc déplacés pour aller visiter les gestionnaires et prendre des mesures sonores, en août 2017. Sur le site de Brucejack, il y a deux types d'installations :

- ✓ Un ventilateur installé dans un bâtiment ;
- ✓ Un ventilateur installé avec une conduite à l'extérieur.

M. Nguyen a pris des mesures acoustiques à plusieurs endroits autour des ventilateurs et réalisé des calculs de modélisation en simulant le pire scénario, soit celui où la porte du ventilateur du site Triangle serait orientée vers la ville et en excluant la réduction du bruit que pourrait offrir la topographie comme la halde à stériles.

En comparant l'effet des émissions maximales théoriques aux normes des règlements du MDDELCC et de la Ville de Val-d'Or, on constate que le bruit que pourraient générer des ventilateurs de surface est conforme, car les niveaux émis demeurent plus bas que le bruit ambiant.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 42.	
Si on est déjà à 55 dB en ville et que la contribution des ventilateurs est de 31 dB, je n'entendrai rien ?	M. Nguyen confirme que c'est exact puisque les décibels ne s'additionnent pas.

M. Nguyen conclut que les émissions théoriques combinant le niveau sonore actuel du site Triangle avec l'activité des futurs ventilateurs installés en surface seront inaudibles aux points récepteurs identifiés. M. Pagé ajoute que le parc à résidus Lamaque est un obstacle additionnel pouvant réduire le bruit qui n'a pas été pris en compte dans l'étude.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 43.	
La température peut-elle influencer les résultats ? Pour les avions, je les entends selon la météo.	M. Nguyen répond que l'avion produit près de 120 dB, son émission est bien plus haute que le bruit ambiant. Le bruit du site Triangle étant plus faible que le bruit ambiant, la météo n'aura aucun impact sur sa perception.

Mme Lévis demande quelle sera la suite en matière de suivi du bruit. M. Pagé mentionne que les résultats de mesures sont les mêmes d'année en année, mais que la remise en marche de l'usine Sigma pourrait changer la donne. À cet effet, des mesures d'atténuation sont déjà à l'étude. Mme Lévis remercie M. Nguyen et rappelle aux membres que l'expert demeure disponible en fin de rencontre s'ils ont toujours des interrogations.

## 8. SUIVIS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PERFORMANCE

Mme Lévis présente une mise à jour sur la Démarche d'EPP d'Eldorado en expliquant que cette dernière a été initiée au début de l'année 2017. Les membres du Comité ont d'abord déterminé les sujets d'intérêt pour eux ainsi que leurs aspirations de développement pour identifier sur quels éléments ils voulaient évaluer la performance de l'entreprise. Elle rappelle qu'Eldorado se penchera sur les indicateurs quantitatifs prochainement pour valider les cibles proposées à la suite des exercices participatifs menés dans le cadre de la Démarche.

### VALIDATION DE L'ÉCHELLE DE PERFORMANCE

Mme Lévis précise que l'objectif de l'évaluation est de mettre en mots le niveau de performance d'Eldorado et non seulement de donner un pourcentage ou une note. Elle présente donc l'échelle de performance proposée et invite les membres à donner leur avis dans le but de la bonifier.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 44.	
Je propose qu'il y ait cinq gradations plutôt que quatre. Excellente (> 91%), Très bonne (81 à 90%), Bonne (71 à 80%), Acceptable (61 à 70%), À améliorer (< 60%).	
Intervention 45.	
Je seconde cette proposition.	

Mme Lévis valide auprès des membres et la proposition semble faire consensus. Elle présente ensuite la matrice d'évaluation, laquelle est identique à celle utilisée lors de la rencontre de novembre, mises à part les quelques bonifications demandées par les membres. Elle présente aussi la fiche synthèse des efforts et des défis de l'année

2017 pour Eldorado, à titre de rappel des sujets abordés en cours d'année. Les membres sont donc invités à réaliser la première EPP de l'entreprise. Mme Lévis souligne que :

- ✓ Les matrices remplies par chacun des membres seront colligées au compte rendu, de façon anonyme (voir ANNEXE VI) ;
- ✓ Qu'une compilation des résultats sera réalisée par Transfert (voir ANNEXE VII) ;
- ✓ Que les résultats seront présentés au Comité lors de la prochaine rencontre.

## 9. PROCHAINES RENCONTRES

### VALIDATION DU CALENDRIER 2018

Mme Lévis présente le calendrier de rencontre proposé pour la prochaine année et le valide auprès du Comité. À la suite des différentes demandes formulées par les membres, Mme Lévis propose de repousser les rencontres des mois de septembre et de novembre à la seconde semaine de ces deux mois. Un courriel sera envoyé aux membres du Comité pour confirmer les dates.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
Intervention 46.	
Je proposerais de faire une visite en été, sans rencontre formelle du Comité. Cela pourrait être un samedi ou une après-midi.	Mme Lévis mentionne que la visite pourrait avoir lieu en mai ou en septembre. Tel que proposé par M. Pagé elle mentionne qu'il pourrait être intéressant de tenir la visite en septembre, pour pouvoir observer le résultat de l'ensemencement réalisé, quand les herbes seront en grain.

### VALIDATION DES SUJETS D'INTÉRÊT POUR 2018

Tels que présentés dans la proposition de calendrier, la circulation, les parcs à résidus et la gestion de l'eau seront les prochains thèmes à être abordés. Il est à noter toutefois que la publication de l'étude de préféabilité pourrait faire varier l'ordre des présentations. Mme Lévis ajoute qu'une version préliminaire du Rapport d'activités annuel du Comité sera présentée pour adoption au mois de mai.

## 10. MOT DE LA FIN

M. Chabot remercie tous les participants et souligne qu'il apprécie le chemin parcouru avec le Comité depuis ses débuts. En 2013, le Projet était bien loin d'avoir un CA pour sa production. M. Pagé rappelle qu'en 2014, la mission de l'entreprise était de devenir le prochain producteur d'or de la région et c'est ce qui est en train de se produire. Eldorado est à l'avant-garde de plusieurs aspects environnementaux l'équipe en est fière. Mme Gourde et Mme Lévis remercient aussi les membres et particulièrement Mme Pothier pour sa participation exemplaire.



## POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DE LA RENCONTRE DU 7 FÉVRIER 2018

### RAPPEL ET SUIVIS À VENIR :

- ✓ Faire le point sur l'état de la circulation routière engendrée par le Projet à la suite de l'aménagement du carrefour giratoire ;
- ✓ Bonifier l'échelle qui sera utilisée pour déterminer la performance de l'entreprise dans le cadre de la Démarche d'évaluation participative de la performance (passer de 4 à 5 niveaux de performance et ajuster les pourcentages attribués) ;
- ✓ Le calendrier 2018 des prochaines rencontres sera envoyé par courriel ;
- ✓ Suggestion des membres de réaliser des visites terrain, incluant une visite de l'usine.

### DÉCISIONS DU COMITÉ DE SUIVI :

- ✓ Le compte rendu de la Rencontre 7 tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2017 a été adopté ;
- ✓ Le compte rendu de la Rencontre extraordinaire sur la Démarche d'évaluation participative de la performance, tenue le 4 octobre 2017 a été adopté ;
- ✓ Le calendrier de rencontres 2018 a été adopté ;
- ✓ Les sujets d'intérêt à aborder lors des rencontres thématiques de l'année 2018 ont été validés.

## ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS

## PARTICIPANTS

- ✓ M. Pierre Robichaud, Résident quartier Bourlamaque
- ✓ M. Jacques Simard, Résident quartier Bourlamaque
- ✓ Mme Chantal Pépin, Résidente quartier Sigma
- ✓ M. Michel Routhier, Résident quartier Paquinville
- ✓ M. Robert Larrivière, Entreprises voisines
- ✓ M. Ronald Brazeau, Communauté autochtone
- ✓ Mme Sylvie Hébert, Organisme municipal
- ✓ Mme Jacinthe Pothier, Organisme municipal
- ✓ M. Oumarou Daouda, Environnement
- ✓ Mme Hélène Paradis, Socioéconomique
- ✓ M. Guillaume Pilote, Éducation et recherche

## ELDORADO GOLD LAMAQUE

- ✓ M. Joël Pagé, surintendant Environnement & Développement durable
- ✓ M. François Chabot, directeur Opérations
- ✓ Mme Valérie Gourde, coordonnatrice aux communications et relations avec le milieu

## TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- ✓ Mme Véronique Lévis, Animatrice
- ✓ M. Yves Grafteaux, Rapporteur

## ANNEXE II

### ORDRE DU JOUR

## COMITÉ DE SUIVI LAMAQUE SUD

### ELDORADO GOLD LAMAQUE

### ORDRE DU JOUR - RENCONTRE 8

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date : 7 février 2018

Durée : 17 h 00 à 19 h 30 (souper servi à partir de 16 h 30)

Lieu : Complexe hôtelier le Forestel – 1001, 3<sup>e</sup> Avenue Est, Val-d'Or

#### OBJECTIFS

- ✓ Faire une mise à jour du Projet ;
- ✓ Présenter les indicateurs de rendement et le suivi des engagements ;
- ✓ Présenter la récente étude de suivi du bruit ;
- ✓ Procéder à l'Évaluation participative de la performance pour 2017.

#### DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1. Mot de bienvenue
2. Présentation du déroulement de la rencontre
3. Accueil des nouveaux participants
4. Suivi de la dernière rencontre
5. Approbation des deux derniers comptes rendus
6. Échos du milieu
7. Mise à jour sur le Projet, travaux réalisés et activités à venir
8. Présentation et discussion sur le suivi des engagements
9. Présentation et discussion sur l'étude de suivi du bruit – VINACOUSTIK
10. Évaluation participative de la performance pour 2017
11. Tour de table

**ANNEXE III**  
**PRÉSENTATION**  
**D'ELDORADO GOLD LAMAQUE**

**ANNEXE IV**  
**PRÉSENTATION DE VINACOUSTIK**  
**ÉTUDE ANNUELLE DE SUIVI DU BRUIT**

ANNEXE V  
PRÉSENTATION DE VINACOUSTIK  
MODÉLISATION DU BRUIT DES VENTILATEURS



ANNEXE VI  
RÉSULTATS INDIVIDUELS  
DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PERFORMANCE  
POUR L'ANNÉE 2017

**ANNEXE VII**  
**COMPILATION DES RÉSULTATS**  
**DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PERFORMANCE**  
**POUR L'ANNÉE 2017**

# ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PERFORMANCE D'ELDORADO GOLD LAMAQUE POUR L'ANNÉE 2017

INDICATEURS QUALITATIFS – COMPILATION DE L'ÉVALUATION RÉALISÉE PAR LES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI LE 7 FÉVRIER 2018<sup>1</sup>

TRANSFERT Environnement et Société	ÉCONOMIE	ENVIRONNEMENT	SOCIAL								
THÈMES D'INTÉRÊT	<b>APRÈS-MINE</b>	<b>EMPREINTE ÉCOLOGIQUE</b>	<b>GESTION DES IMPACTS</b>								
	Mise en valeur du site et des infrastructures	Efforts de réduction	Bruit, poussière et vibration								
CIBLE	Déployer des efforts de planification de l'après-mine	Déployer des efforts de réduction de l'empreinte écologique	Déployer des efforts en matière de gestion diligente des impacts								
QUESTIONS	Jugez-vous que les efforts de planification de l'après-mine sont :	Jugez-vous que les efforts de réduction de l'empreinte écologique sont :	Jugez-vous que les efforts en gestion des impacts sont :								
			BRUIT			POUSSIÈRE			VIBRATIONS		
			Réduction	Atténuation	Suivi	Réduction	Atténuation	Suivi	Réduction	Atténuation	Suivi
PLUS QUE SUFFISANTS	4	6	7	7	9	7	8	8	8	8	8
SUFFISANTS	4	4	2	2		2			2	1	1
À AMÉLIORER											
INSUFFISANTS											
NA	2		1	1	1	1	2	2		1	1
COMMENTAIRES	<i>Vous devriez plutôt évaluer l'achat local et la main-d'œuvre locale. L'après-mine est difficile à évaluer.</i>	<i>L'utilisation de l'huile de canola pour certains équipements est très novatrice. Pour faire encore plus, vous pouvez soumettre des milieux humides d'intérêt à restaurer à la MRC.</i>	<i>Le choix du tracé de transport est un bon exemple de réduction.</i>				<i>Prévoir d'autres mesures de réduction pour l'exploitation</i>	<i>Système de suivi en temps réel</i>			
			<i>Informations sur la présentation du bruit</i>				<i>Rencontre annuelle</i>				
	<i>Cela est un effort de tous les moments.</i>	<i>Huiles bio Utilisation de certaines plantes</i>	<i>L'entreprise prend au sérieux ses engagements et travaille bien pour y répondre du mieux de l'avancement de son développement. Bravo!</i>								
<i>Je ne suis pas en mesure d'évaluer, car je n'ai pas toute l'information.</i>	<i>Transition à l'huile végétale. Bravo!</i>	<i>Très bonne attention à ces réalités</i>									

<sup>1</sup> Considérant l'abstention d'un membre qui en était à sa première rencontre du Comité, la compilation des résultats compte 10 matrices de réponse sur 11 membres présents.